



RAPPORT ANNUEL



2020

1 - INDICATEURS TECHNIQUES

1.1 Organisation	p. 04
1.2 Le territoire desservi et les compétences	p. 05
1.3 Les déchets et leurs filières	p. 06
1.4 La collecte des déchets recyclables	p. 07
1.5 Le tri des déchets recyclables	p. 09
1.6 Les déchets végétaux	p. 10
1.7 Autres collectes spécifiques	p. 10
1.8 Les différentes unités de traitement des ordures ménagères et refus de déchèterie	p. 11
1.9 Mesures de prévention dans le traitement et le stockage, Norme ISO 14001	p. 15
1.10 La Communication	p. 17
1.11 L'Emploi	p. 20

2 - INDICATEURS FINANCIERS

2.1 Modalités d'exploitation du service d'élimination	p. 21
2.2 Bilan financier annuel	p. 22
2.3 Prestations rémunérées à des entreprises sous contrat	p. 25

3 – SYNTHÈSE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SITE

Synthèse technique et photos	p. 26
------------------------------	-------

4 - ANNEXES

Annexe n° 1 - Tonnages entrants Ordures Ménagères et Encombrants	p. 32
Annexe n° 2 - Bilan UTVDM	p. 32
Annexe n° 3 - Tonnages enfouis sur site	p. 32
Annexe n° 4 - Bilan Lixiviats	p. 33
Annexe n° 5 - Performances de recyclage	p. 34
Annexe n° 6 - Evolution des quantités recyclées	p. 35
Annexe n° 7 - Synthèse des performances 2020 SICTOM et EPCI, Tonnages collectés par communes CCBI et CCEBER	p. 36
Annexe n° 8 - Analyse des coûts 2020	p. 43
Annexe n° 9 - Schéma de synthèse des flux traités par le SICTOM DE LA BIEVRE	p. 45

INTRODUCTION

En application du Décret du 11 mai 2000, le Président du SICTOM DE LA BIEVRE propose au Comité Syndical, réuni en assemblée ordinaire, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de traitement des ordures ménagères appelées ci-après « OM » pour l'année écoulée, la collecte étant assurée par les communautés de communes adhérentes dénommées ci-après « EPCI » ; et ce, avant le 30 juin de l'année suivante.

Chaque Communauté de Communes, membre du SICTOM, devra soumettre le présent rapport à son Conseil Communautaire avant le 30 septembre de l'année N+1.

*Ledit rapport est mis à disposition du public dans les bureaux du SICTOM situés sur le **SITE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS, 113 chemin des Carrières, Lieudit les Burettes à PENOL (38260)** ainsi que dans chacune des Mairies concernées.*

Le public est informé de cette mise à disposition par voie d'affichage pendant au moins un mois.

Ce rapport est également téléchargeable sur le site internet du SICTOM : www.sictom-bievre.fr

GLOSSAIRE

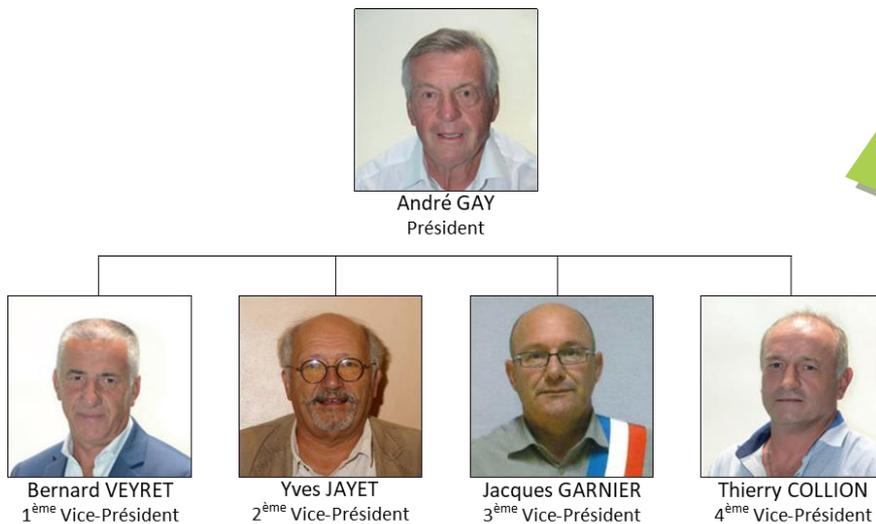
BIOGAZ :	Gaz issu de la décomposition des déchets enfouis.
ISDND :	Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
LIXIVIATS :	Fraction liquide issue de la fermentation des déchets et de l'eau de pluie traversant le massif.
RECYCLABLES SECS :	Déchets recyclables tels que les emballages ménagers, les papiers, journaux/magazines et le verre.
REFUS DE TRI :	Résidus issus du process de tri des recyclables secs et des ordures ménagères (OM) contenant les indésirables destinés à l'enfouissement ou à l'incinération.
TGAP :	Taxe Générale sur les Activités Polluantes issue du principe de Pollueur Payeur.
TMB :	Traitement Mécano Biologique. Prétraitement des ordures ménagères, avant enfouissement.
TRANSVAPO :	Valorisation thermique du biogaz (torchère munie d'un évaporateur afin d'évaporer les lixiviats traités).
TTCR :	Taillis à Très Courte Rotation : Procédé permettant la consommation par les plantes des lixiviats traités.
UTVDM :	Unité de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers.

1. INDICATEURS TECHNIQUES

1.1 ORGANISATION

Le Syndicat Mixte « SICTOM DE LA BIEVRE » a son siège à PENOL, 113 Chemin des Carrières, sur le site de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers depuis le 01/07/2012.

Sa mission : **LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES** ainsi que **LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DECHETS A RECYCLER.**

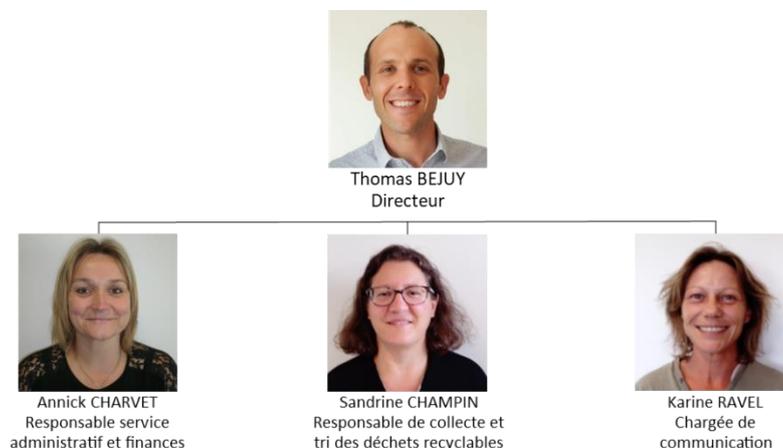


Le SICTOM est géré par un **Comité Syndical composé de 36 délégués élus** à raison de 1 délégué par tranche de 3 000 habitants (*population INSEE*) avec un **minimum de 2 délégués par communauté adhérente.**

Le Bureau est constitué de :

- 1 Président
- 4 Vice-présidents
- 10 membres

Le SICTOM de la Bièvre, c'est aussi une équipe opérationnelle (administrative et technique) composée de 4 personnes qui gèrent : Administration et Finances, Collecte Sélective, Traitement des déchets et Communication.



1.2 LE TERRITOIRE et LES COMPETENCES

88 Communes
109 156 habitants

SICTOM
2020



Le SICTOM assure :

 Le traitement des ordures ménagères pour tout le territoire

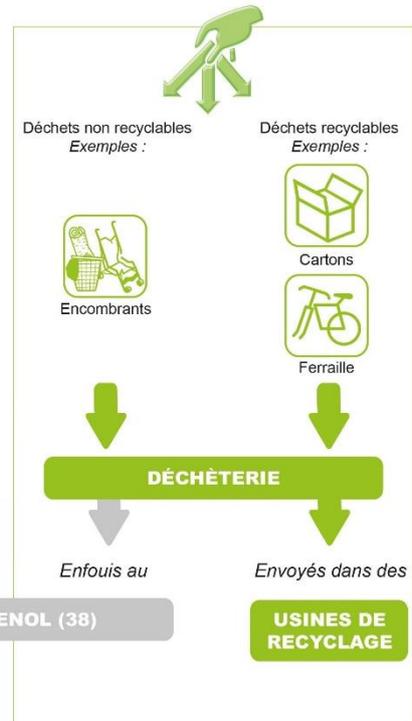
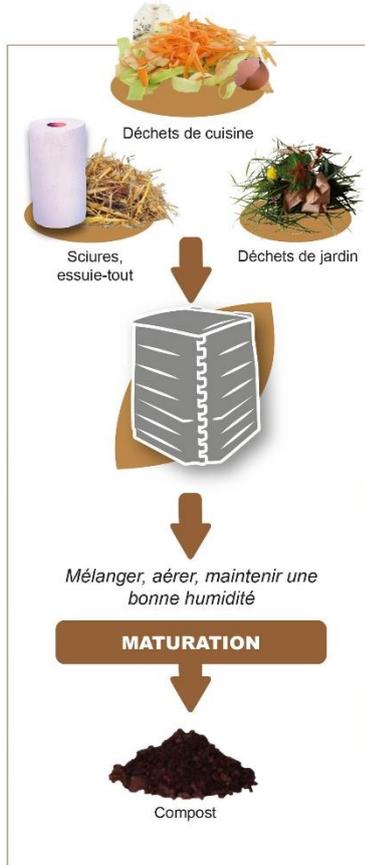
 Le tri et recyclage des emballages, papiers et verre pour :

Le Massif du Vercors,
Bièvre Est,
Bièvre Isère,
Entre Bièvre et Rhône,

 La collecte sélective en points d'apports volontaire pour :

Bièvre Isère,
Entre Bièvre et Rhône.

1.3 LES DECHETS ET LEURS FILIERES



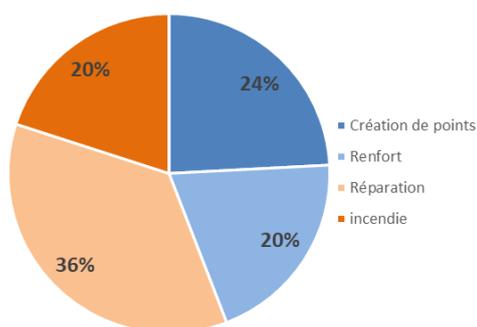
Si vous souhaitez connaître dans le détail comment se passe le traitement des déchets, n'hésitez pas à consulter les pages du site internet du SICTOM : www.sictom-bievre.fr

1.4 LA COLLECTE DES DECHETS RECYCLABLES

Points d'Apport Volontaire « PAV »

Sur le territoire de Bièvre Isère et la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône : 216 PAV sont en place au 31/12/2020, soit 234 conteneurs à verre (+8%), 217 pour les papiers (+4%), 353 pour les emballages (+10%).

Répartitions des Interventions sur les conteneurs de tri



L'investissement en colonnes a permis en 2020 :

- ⇒ La création de 8 nouveaux points de tri complets et de 2 points partiels
- ⇒ Le renfort de points existants avec ajout de 20 colonnes d'emballages, 1 colonne de papiers et 3 colonnes de verre.
- ⇒ Le remplacement pour réparation de 31 colonnes d'emballages, 8 colonnes de papiers et 4 colonnes de verre.
- ⇒ Le remplacement à la suite d'incendie de 14 colonnes d'emballages et 10 colonnes de papiers.

2020

Dotation par communauté de communes collectées par le SICTOM de la Bièvre :

- **CCBI : 1 PAV complet pour 392 habitants** dont 1 conteneur emballages pour 227 habitants
- **CCEBER : 1 PAV complet pour 335 habitants** dont 1 conteneur emballages pour 164 habitants

Préconisation CITEO : 1 point de tri complet pour 250 habitants

Tous les PAV sont géolocalisés sur le site internet du SICTOM, via le lien suivant :

<http://sictom-bievre.fr/trouver-les-points>

Depuis avril 2007, il a été mis en place la collecte des emballages en porte à porte sur la commune de La Côte St André. Elle se fait en régie par Bièvre Isère Communauté, avec distribution de sacs de collecte.

Dans les conteneurs jaunes sont acceptés tous les emballages en métal, en carton et en plastique : il s'agit des bouteilles et flacons, comme cela a toujours été le cas, mais aussi les pots et barquettes, les films et les sacs en plastique.

mars

2020

Le marché de fournitures de colonnes est attribué à la société Compo-Eco pour une durée de 2 ans et pour un montant max du 215 000€ TTC : 113 000 € TTC dépensés en 2020 soit 80 colonnes.

Le marché de réparation est attribué à la société APA, pour une durée de 4 ans et un budget annuel de 30 000€ : 26 155 € TTC dépensés, soit 30 conteneurs réparés.

Point Pandémie :

Fourniture de colonnes

Il n'a pas été possible d'avoir des colonnes neuves ou réparées jusqu'en juillet 2020 suite à la fermeture des entreprises et le manque de pièces et de matières.

Pour remplacer les colonnes hors service et brûlées, le SICTOM a utilisé le stock disponible, repoussant la création de nouveaux points. Nous avons également pu récupérer 15 colonnes d'occasion pour les emballages mise à disposition par le SIRTOM de Maurienne.

La fourniture des colonnes et les réparations ont repris normalement à partir du mois de juillet.



Collecte

La collecte des PAV a fonctionné normalement, sans discontinuité, pendant le premier confinement.

Lavage des colonnes

L'ensemble des colonnes de Bièvre Isère et Entre Bièvre et Rhône ont été lavées par la société SERNED entre mars et avril 2020.

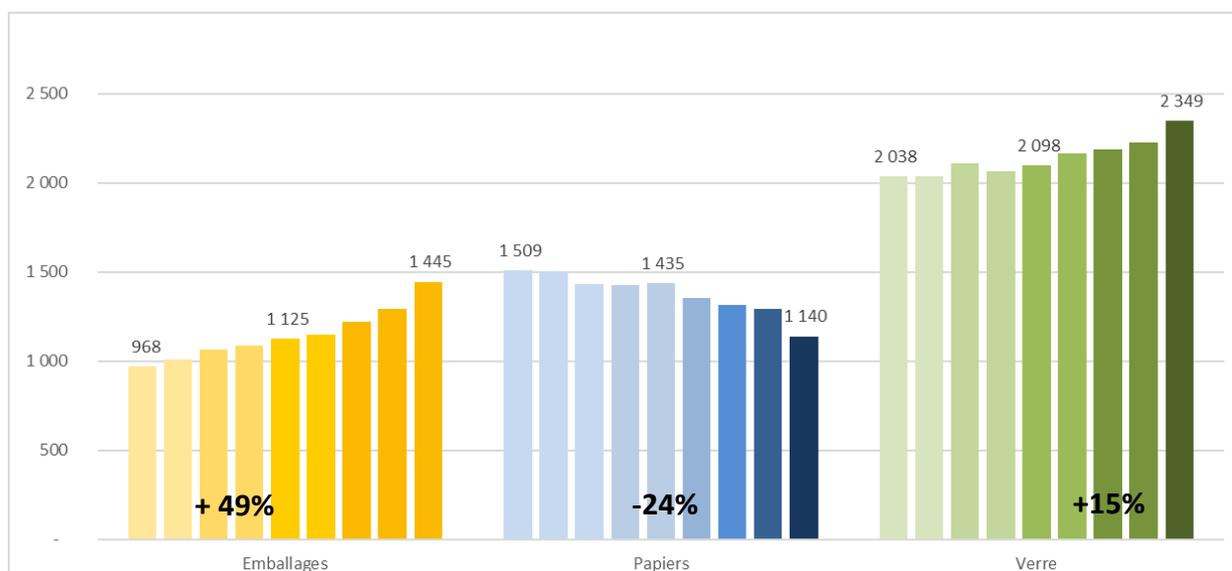
Le lavage n'a cependant pas pu être réalisé à l'automne du fait de l'arrêt de sécheresse.

Incident de collecte :

Suite aux arrêts successifs des véhicules de collecte pour panne la semaine du 20 juillet, 4 tournées n'ont pas été réalisées engendrant de nombreux débordements des PAV emballages sur tout le territoire pendant 10 jours. Le retour à la normale s'est effectué la première semaine d'août.

Cet incident a généré l'application des pénalités définies dans le marché et la mise en place de mesures conservatoires.

Tonnages recyclables collectés par le SICTOM entre 2012 et 2020



Les 607 tonnes de refus de tri (erreurs de tri des habitants et pertes process) ont été valorisées énergétiquement à l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) de Bourgoin Jallieu et à l'UIOM de Grenoble. (403 tonnes en 2019).

Voir Annexe n°7 « Synthèse des performances 2020 : Tonnages collectés par communes pour Les Communautés de Communes de Bièvre Isère et Entre Bièvre et Rhône »

1.5 LE TRI DES DECHETS RECYCLABLES

Une fois collectés sur les points d'apport volontaire, le papier et les emballages à recycler de la CCBE, CCBI et CCEBER (exception faite du verre qui est livré directement au recycleur) arrivent sur **l'installation de transit**.

Depuis octobre 2015, le SICTOM externalise le tri des emballages sur un centre de tri mécanique. C'est le centre de tri DIGITALE de la société VEOLIA, à Rillieux-la-Pape (69) qui a été choisi jusqu'au 31 décembre 2020. Quant au papier, après le retrait des cartons et autres indésirables, il est rechargé et envoyé directement chez le recycleur dans les Vosges.

Depuis le 01/01/2018, le tri des emballages du Vercors est externalisé au centre de tri STAR à Grenoble.

Année	SICTOM DE LA BIEVRE				
	2016	2017	2018	2019	2020
Tonnages des Emballages et papiers (entrants installation transit)	3 766 t	3 685 t	3 333 t	3 336 t	3 322 t

Point Pandémie :

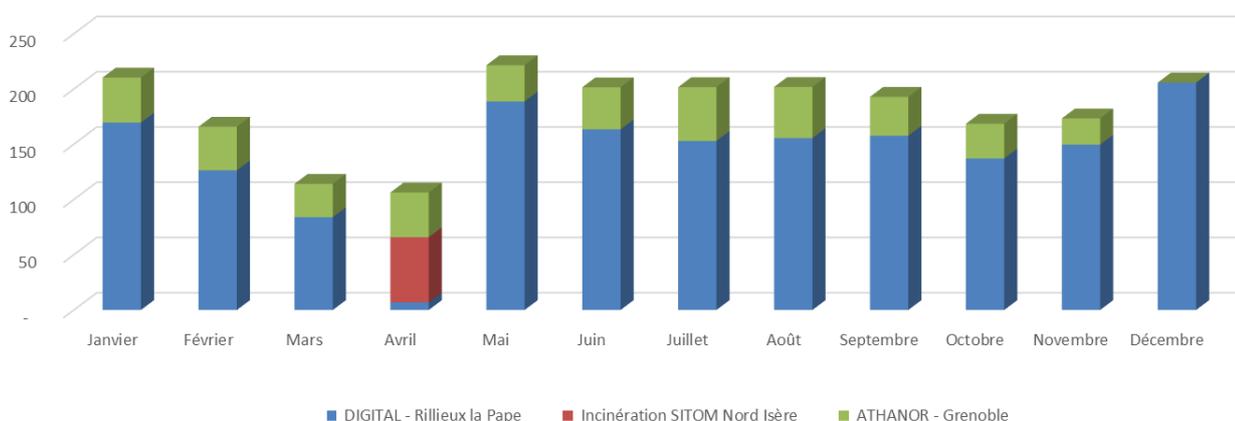
Centre de tri des emballages

Le centre de tri de DIGITAL accueillant les emballages de la CCBE, CCBI et CCEBER a fermé à partir du 19 mars et jusqu'au 29 avril 2020.

Les emballages ont été stockés, jusqu'à ce qu'une solution de dépannage au centre de tri STAR à Grenoble ai été trouvée.

Ainsi sur le mois d'avril 2020, 88 tonnes d'emballages ont été détournées chez STAR et 59 tonnes ont dû être incinérées.

Traitement des emballages sur l'année 2020



Annexe n° 6 « Evolution des quantités recyclées »

1.6 LES DECHETS VEGETAUX

Depuis 2004, la valorisation des végétaux se fait à Penol sur une plateforme où ils sont stockés, broyés puis pris en charge gratuitement par des agriculteurs pour être mélangés à des fumiers issus d'exploitations agricoles. On obtient ainsi un amendement intéressant pour la filière agricole.

Depuis la mise en service de l'UTVDM, les déchets verts sont broyés directement par l'exploitant de l'UTVDM.

Année	SICTOM DE LA BIEVRE				
	2016	2017	2018	2019	2020
Végétaux	3 455 t	2 629 t	2 520 t	2 997 t	2 577 t

1.7 AUTRES COLLECTES SPECIFIQUES

En complément des conteneurs installés sur les PAV destinés à recevoir les déchets recyclables, **14 déchèteries** sont ouvertes sur tous les territoires des collectivités adhérentes, afin de traiter les déchets encombrants et/ou toxiques.

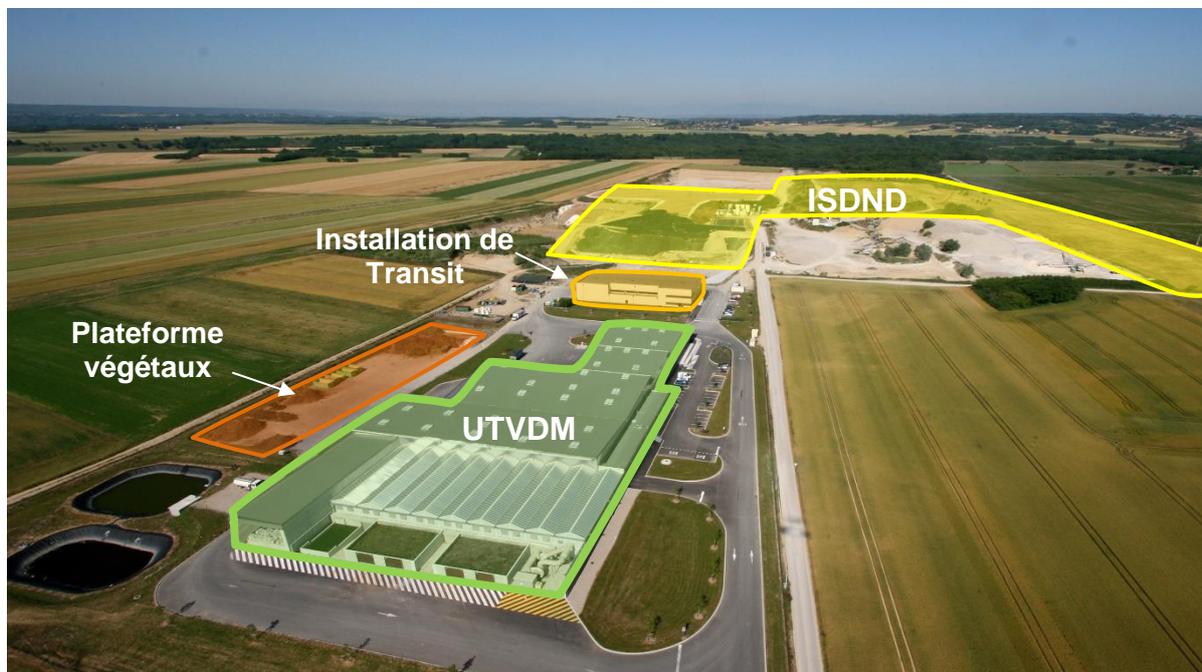
Elles **sont gérées** par les Communautés de Communes.

Des **bornes à piles** sont également en place depuis 2002 dans les mairies, les écoles primaires, collèges et lycées, à charge pour elles de les amener, une fois pleines, à leur déchèterie (7,9 tonnes de piles ont été collectées en 2020 contre 7.3 tonnes en 2019). C'est la société COREPILE qui les prend en charge dans les déchèteries.

La démarche est la même pour les **cartouches d'encre** ; la collecte, après regroupement en déchèterie, est assurée par la Société COLLECTORS. Ces deux collectes ne coûtent rien au SICTOM.

1.8 LES DIFFERENTES UNITES DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET DES REFUS DE DECHETERIES

A PENOL, lieudit « Les Burettes », 113 chemin des carrières, sur un ensemble parcellaire de près de 26 ha, propriété du SICTOM et environ 5 ha loués à la Commune de PENOL sont installés :



L'UTVDM « Unité de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers »

Mise en service depuis août 2012, il s'agit d'une unité de traitement mécano-biologique. Après réception des ordures ménagères, les matières fermentescibles sont séparées afin de les stabiliser avant enfouissement, telle que le prévoit la Directive européenne du 26/04/1999.

Cette solution de traitement a pour avantage de réduire la quantité de matière résiduelle à enfouir dans l'installation de stockage et donc de prolonger la durée de vie du site.



L'ISDND « Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux »

Un arrêté préfectoral autorisant le SICTOM à poursuivre l'enfouissement a été rendu le 27/01/2006. Suite à cet arrêté d'autorisation deux Arrêtés Préfectoraux Complémentaires (APC) ont prolongé la durée d'exploitation de l'ISDND :

- APC 2009-02631 du 16 avril 2009 modifiant la capacité et la durée d'exploitation.
- APC 2015-097-0029 du 7 avril 2015 Prolongeant la durée d'exploitation de 2 ans du casier 1.
- AP 2017-04-06 du 7 avril 2017 Prolongeant la durée d'autorisation d'exploiter de 2 ans du casier 1
- AP 2019-04-19 du 12 avril 2019 Prolongeant la durée d'autorisation d'exploiter de 2 ans du casier 1

⇒ **AP 2020-04-08 du 8 avril 2020 Extension de l'exploitation de ISDND**

Nature des déchets : l'ISDND ne reçoit que les déchets ultimes : refus du Centre de Tri, de l'UTVDM et des déchèteries gérées par les Communautés de Communes membres du SICTOM.

Ces unités, depuis le 1^{er} janvier 2012, sont exploitées par le Groupement SERPOL/SERNED/BIOVALIS dans un marché d'exploitation unique, signé pour 3 ans renouvelables 2 fois.



Exploitation de l'ISDND en 2020 :

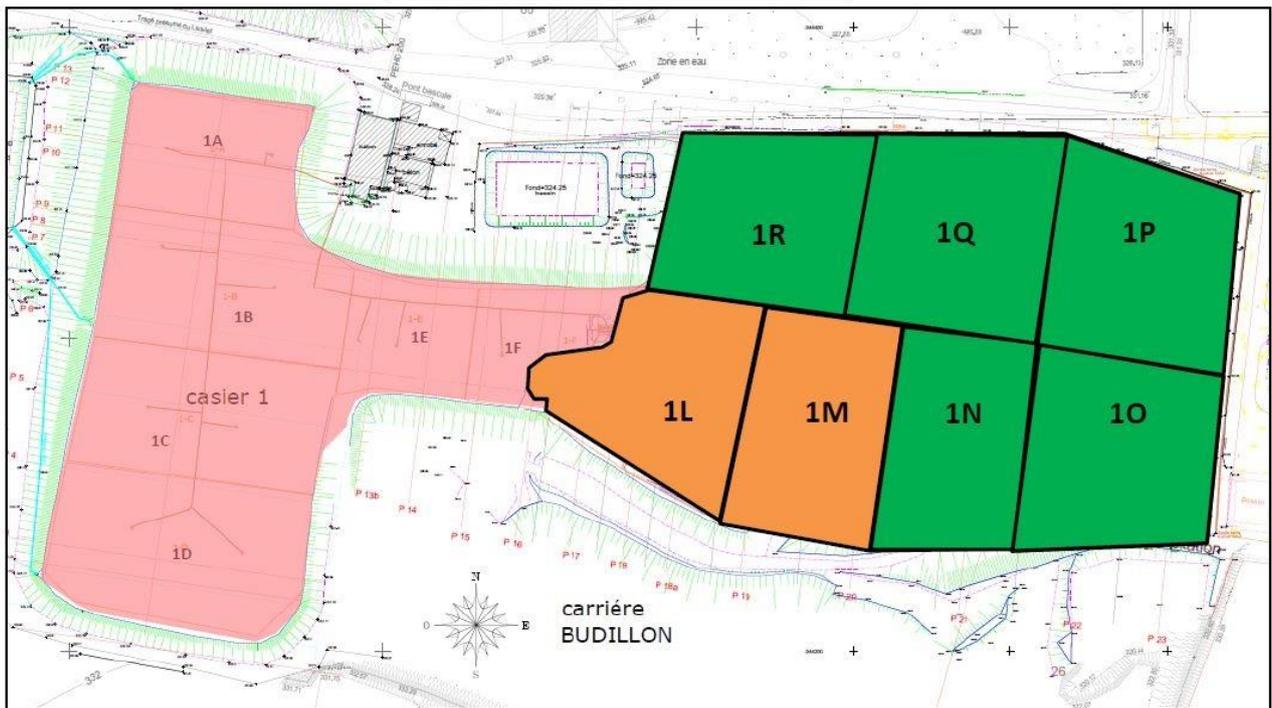


Exploitation de l'alvéole 1R



Exploitation des alvéoles 1P et 1Q

Localisation des alvéoles - Casier 1 - 2020



- Couverture définitive
- Couverture provisoire (argile)
- Alvéoles en exploitation 1N et 1O (janvier à avril),
1P (avril à juillet), 1Q (juillet à septembre) et
1R (septembre à décembre)



Exploitation des alvéoles 1N et 1O



ISDND de Penol (38) - Consommation hydraulique de lixiviats traités Irrigation de Taillis à Très Courte Rotation (TTCR) de saules

1 Station de traitement des lixiviats

2 Stockage des lixiviats traités en bassin de 5 000m³ utiles



3 Contrôle de l'irrigation



Mesure

Local technique



Analyse & Pilotage

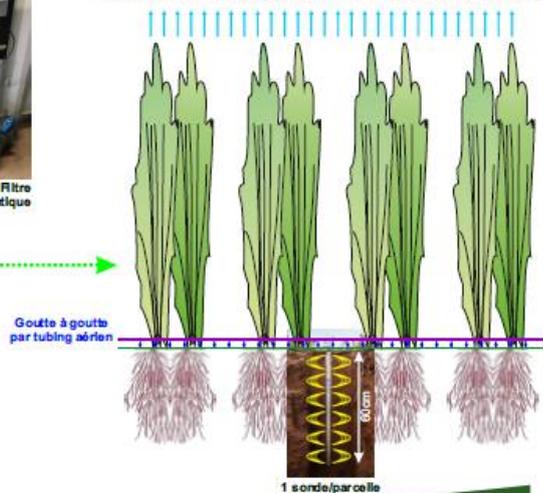
Contrôle à distance

Centrale d'acquisition et transmission
Logiciel
Serveur sécurisé
Programmation d'arrosage



4 Irrigation d'un TTCR de saules sur 2 hectares subdivisés en 4 parcelles de 5 000m²

Consommation hydraulique par évapotranspiration



Travaux réalisés entre Juin 2017 et Janvier 2018



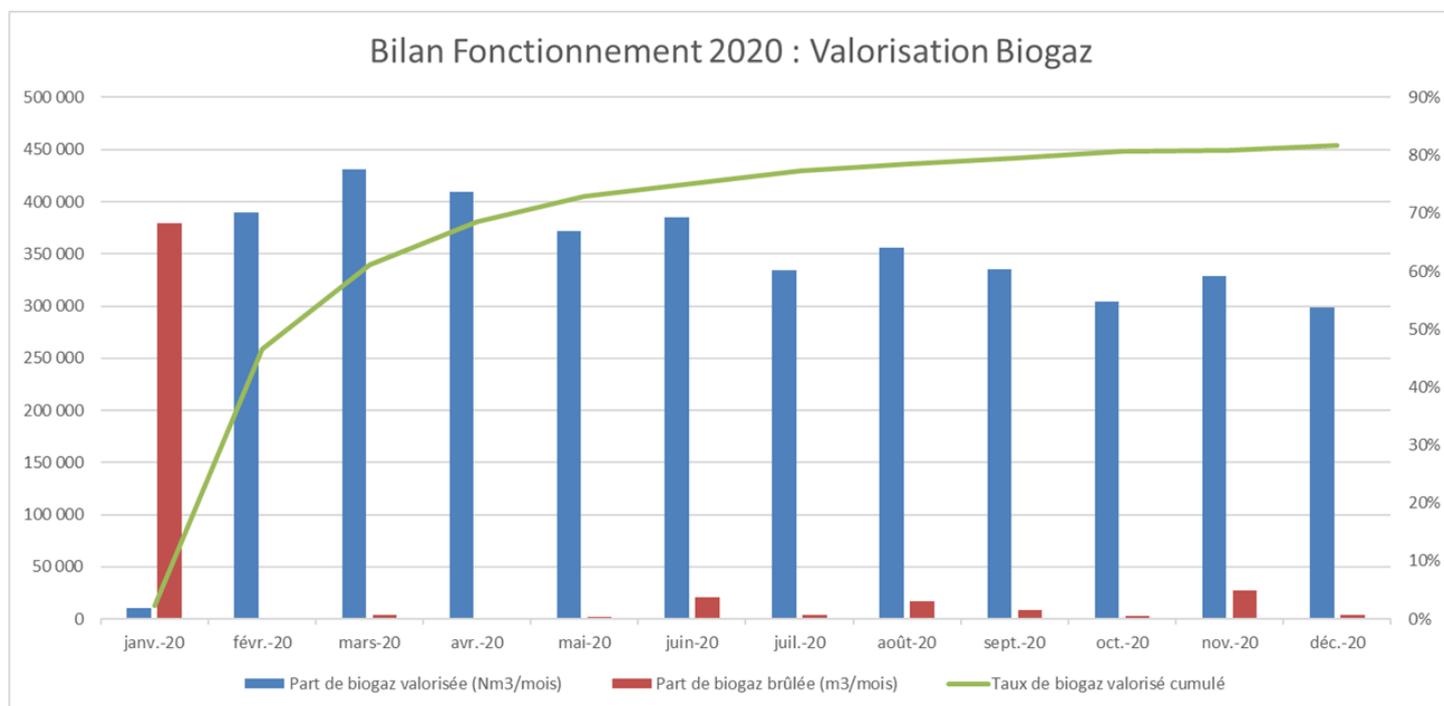
Bilan 2020 :

Sur 14 991 m³ de lixiviats traités, 13 757 m³ ont été consommés par le TTCR et 1 234 m³ ont été évaporés par le Transvap'o.

Bilan Valorisation du biogaz 2020 : 82%

La valorisation du biogaz a permis d'obtenir une **baisse importante de la TGAP (Objectif des 75% atteints)** :

- Montant de la TGAP en 2020 : 25 € (au lieu de 42 € sans valorisation biogaz)
- Economie de 507 263 €



Voir Annexes n°1 « Tonnages entrants sur site » et n°2 « Bilan UTVDM »



1.9 MESURES DE PREVENTION DANS LE TRAITEMENT ET LE STOCKAGE

La prévention vise à réduire les quantités de déchets et leur nocivité. Elle consiste également à prendre des mesures pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à l'homme et à l'environnement.

Le compostage individuel

Depuis 2001, le SICTOM donne la possibilité aux administrés d'acheter des **composteurs individuels** pour réduire la part de déchets fermentescibles dans les OM (déchets de cuisine, de jardins...)

Deux distributions sont réalisées annuellement pour les habitants des communautés de Communes de Bièvre Isère et Entre bièvre et Rhône (Bons de commandes dans le journal du tri et sur le site internet du SICTOM).

Les distributions sont organisées conjointement avec l'association des guides composteurs pour aider les primos acquérants dans le démarrage du compost.

2020

154 composteurs distribués soit plus de 5 000 vendus depuis 2001



Le compostage collectif

Proposition d'accompagnement pour la mise en place de site de compostage collectif pour les cantines, centre de loisirs quartiers et habitat collectifs et/ou résidentiels.

Plusieurs projets initiés, mais ont été reportés en 2021.



La certification Environnementale ISO 14001

Le Système de Management Environnemental (SME) sur le site de Traitement et de Valorisation des Déchets de Penol est validé par la certification ISO 14001, obtenue pour 3 ans et renouvelée en juillet 2018. Un audit de suivi a lieu chaque année par un organisme extérieur.

Par cette certification, Le SICTOM montre sa détermination à maîtriser les enjeux environnementaux, sociaux et économiques pouvant être générés par ses activités en définissant un certain nombre d'actions stratégiques concernant la réglementation, la performance environnementale, la communication, la valorisation et la préservation de l'environnement, en étroite collaboration avec ses exploitants.



La diminution des tonnages enfouis

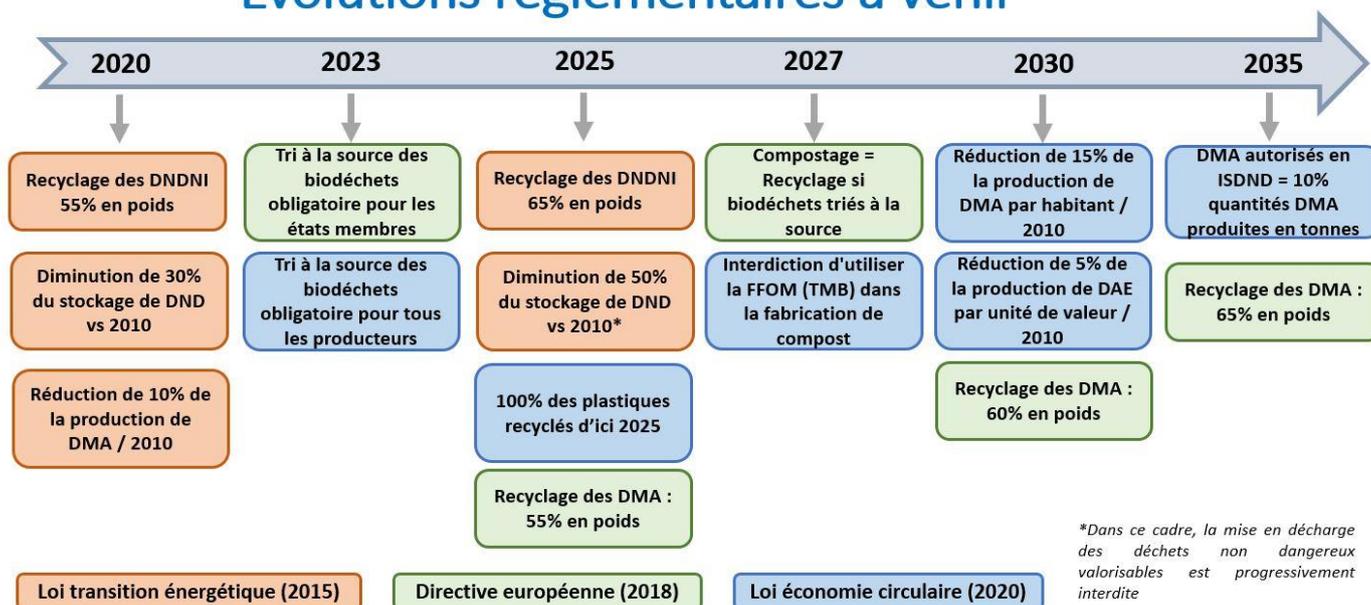
Par le tri et la stabilisation des ordures ménagères, L'UTVDM a permis la **réduction des tonnages enfouis** par rapport au tonnage entrant de **27 %** pour l'année 2020.

Voir Annexes n°2 « Bilan de l'UTVDM » et n°3 « Tonnages enfouis sur site »

Les mesures réglementaires

Des **mesures réglementaires** sont effectuées chaque année : analyses de la nappe phréatique sous le contrôle de la DREAL, drainage et collecte du biogaz avec valorisation, traitement et analyse des lixiviats, conformément à la réglementation en vigueur (AM du 15/02/2016).

Evolutions réglementaires à venir



Le SICTOM de la Bièvre possède plusieurs supports d'informations à destination des habitants, des scolaires ou des élus (aide-mémoire, réglette mémotri, articles pour bulletin municipal, journal du tri, expositions itinérantes, guide du compostage, articles dans la presse, site internet...).

Outils de communication écrits

En 2020, plusieurs outils ont été réécrits et édités :

- **Adhésifs** des conteneurs jaunes, bleus et verre
- **Site Internet** : refonte et mise à jour
- **Guide de l'Elu** distribués à tous les élus des communes adhérentes
- Des **articles pour bulletins municipaux** sont proposés à toutes les communes, tout au long de l'année, ou sur demande.
- **Le journal annuel d'informations « A propos du tri »** qui présente les résultats de la collecte sélective, les techniques de valorisation des déchets et toutes les actions engagées par le SICTOM.



Outils de communication oraux

- **Stands d'animations pour aller à la rencontre des habitants** : marchés, fêtes locales, ...

En 2020, le SICTOM n'a tenu aucun stand d'information, suite aux conditions sanitaires du moment

L'association « Les Amis des Lombrics », ont tenu quelques stands d'information « Tri et Compostage » et ont organisé quelques manifestations en partenariat avec le SICTOM, en début d'année, dont :

Foire aux graines de Marcollin, Fête de La Récup à La Côte St André, Ateliers Jardin et opération Tous au Compost et un Troc Plantes à Faramans

- **Animations dans les classes** : 2 séances d'1h30, et des séances complémentaires. Elles sont proposées à tous les établissements scolaires (de la primaire au BTS) qui le souhaitent (*Communautés de Communes de Bièvre Isère et Entre Bièvre et Rhône*).

Entre janvier et décembre, nous sommes intervenus dans les écoles de :

Maison des Tisserands à La Côte St André, classe SEGPA collège La Côte St André, classe de 1^{ère} Lycée st Exupéry à St Siméon de Bressieux, IME de Meyrieu les Etangs, Primaire à La Côte St André, les Apprentis d'Auteuil à La Côte St André, Conseil Municipal Enfants de st Jean de Bournay.

Nous intervenons sous forme d'animation jeux auprès des centres de loisirs.

- **Animation/Sensibilisation** : D'autres structures que les établissements scolaires sont demandeurs d'information.

Nous avons suivi, formé et sensibilisé : le Centre APAJH Henri Robin à Beaurepaire (personnel de la restauration), le personnel et les résidents des foyers « Apprentis d'Auteuil » à La Côte St André, projet avec les étudiants du CFPPA, le personnel du service petite enfance de Bièvre Isère

Afin de compléter les actions de sensibilisation au tri, nous proposons, dans le cadre de la distribution de composteurs des ateliers jardin (Avril et octobre)

- **Sur le site** : Accueil, visites, présentation du SICTOM (étudiants, élus et/ou techniciens d'autres collectivités).

Prêts de matériel de tri

Le SICTOM prête gratuitement aux communes et associations de son territoire, du **matériel pour la mise en place d'actions sur le tri** lors de manifestation : poubelles de tri avec réalisation d'affiches adaptées à chaque manifestations, exposition sur le tri et les déchets, ...

En partenariat avec le Conseil Départemental de l'Isère, il est possible également pour les manifestations d'emprunter des **gobelets réutilisables** auprès du SICTOM de la Bièvre (pour des quantités inférieures à 2000 gobelets). 3 formats sont disponibles : 50cl, 25 cl, 15 cl + des carafes d'1 l.

Prêt également de **jeux sur les déchets** qui peuvent servir notamment pour les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) : 7 familles, loto du tri, jeu de l'oie sur l'environnement, mallettes thématiques (compostage, plastique...)

2020

Seulement une vingtaine de prêt de gobelets (110 en 2019) ;
Prêts de poubelles pour manifestations et de l'exposition itinérante du SICTOM

L'équipe de communication

Elle est composée de deux personnes qui assurent à plein temps :

- l'animation et le suivi du programme de la collecte sélective,
- les animations scolaires, sur les marchés, stands,...
- la mise à jour du site internet,
- les relations avec l'agence de communication et la presse,
- le suivi de l'opération compostage individuel et collectif.....



L'EMPLOI

Employés par la collectivité : 3,7 Equivalents Temps Pleins

- 1 Directeur à temps plein,
- 1 adjoint technique 1ère classe (Communication) à 0.80 ETP,
- 1 rédacteur principal 1ère classe (Administration générale, Finances) à 0.90 ETP,
- 1 technicien territorial principal 1ère classe (Collecte sélective et tri) à temps plein.

Emplois générés par les activités sous-traitées sont :

- UTVDM : 8 ETP :
 - 1 responsable d'exploitation,
 - 1 responsable de site,
 - 1 chargé de mission QSE,
 - 1 responsable de projet, coordonnateur,
 - 2 conducteurs d'engin,
 - 1 conducteur de ligne,
 - 1 chauffeur PL.
- ISDND : 3 ETP
 - 1 responsable « exploitation ISDND »,
 - 1 conducteur d'engin assurant le compactage des déchets,
 - 1 technicien chargé des travaux et des contrôles liés à l'exploitation (réseaux biogaz et lixiviats, suivi valorisation biogaz, maintenance Transvap'O ...).
- Installation de transit : 2,4 ETP détaillés comme suit :
 - 1 cariste conducteur de presse,
 - 0,6 agent d'entretien,
 - 0,4 agent administratif,
 - 0,4 responsable de site.
- Centre de Tri à Rillieux la Pape : 4,25 ETP détaillés comme suit :
 - Conducteur d'engins (cariste/conducteur chargeuse) et agent de quai (réception/ expédition): 0,5 ETP
 - Trieurs : 2,5 ETP
 - Techniciens et agents d'entretien/ maintenance : 0,75 ETP
 - Encadrants et administratifs : 0,5 ETP
- Centre de Tri à Grenoble : 0,72 ETP
- Collecte et entretien des PAV :
 - 2,4 ETP conducteurs,
- Traitement Lixiviats :
 - 0.25 ETP Technicien exploitation,
 - 0.25 ETP Technicien maintenance.

2. INDICATEURS FINANCIERS

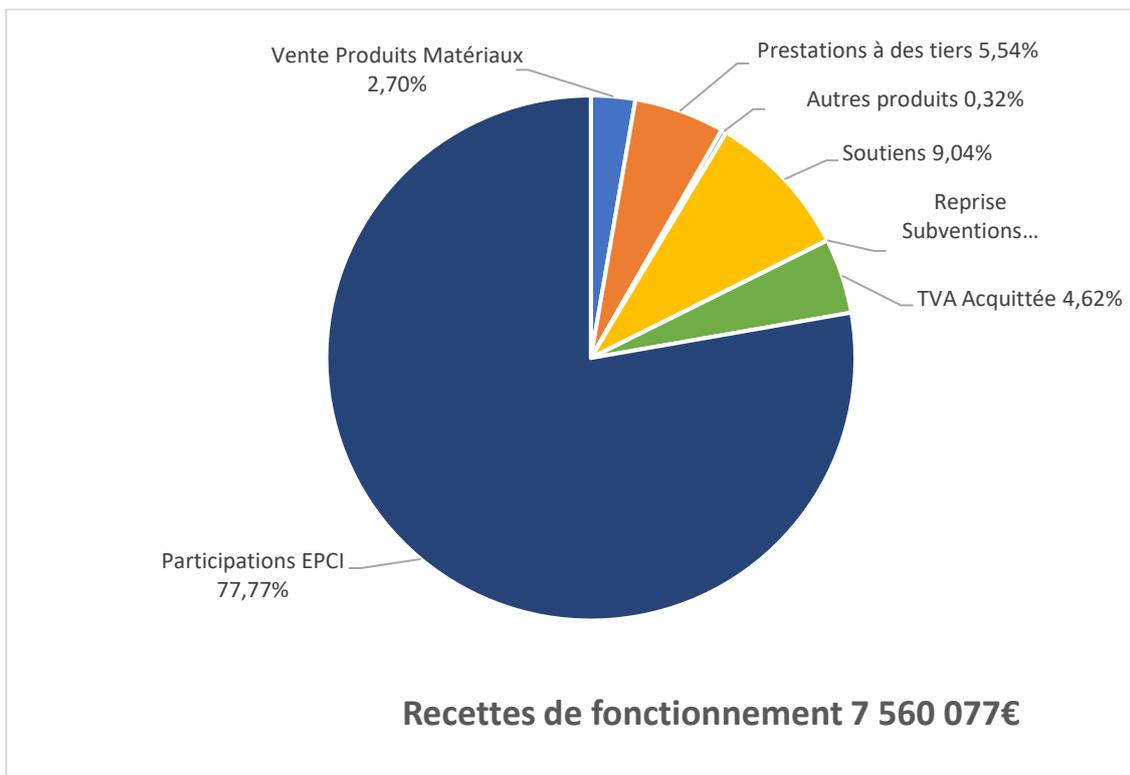
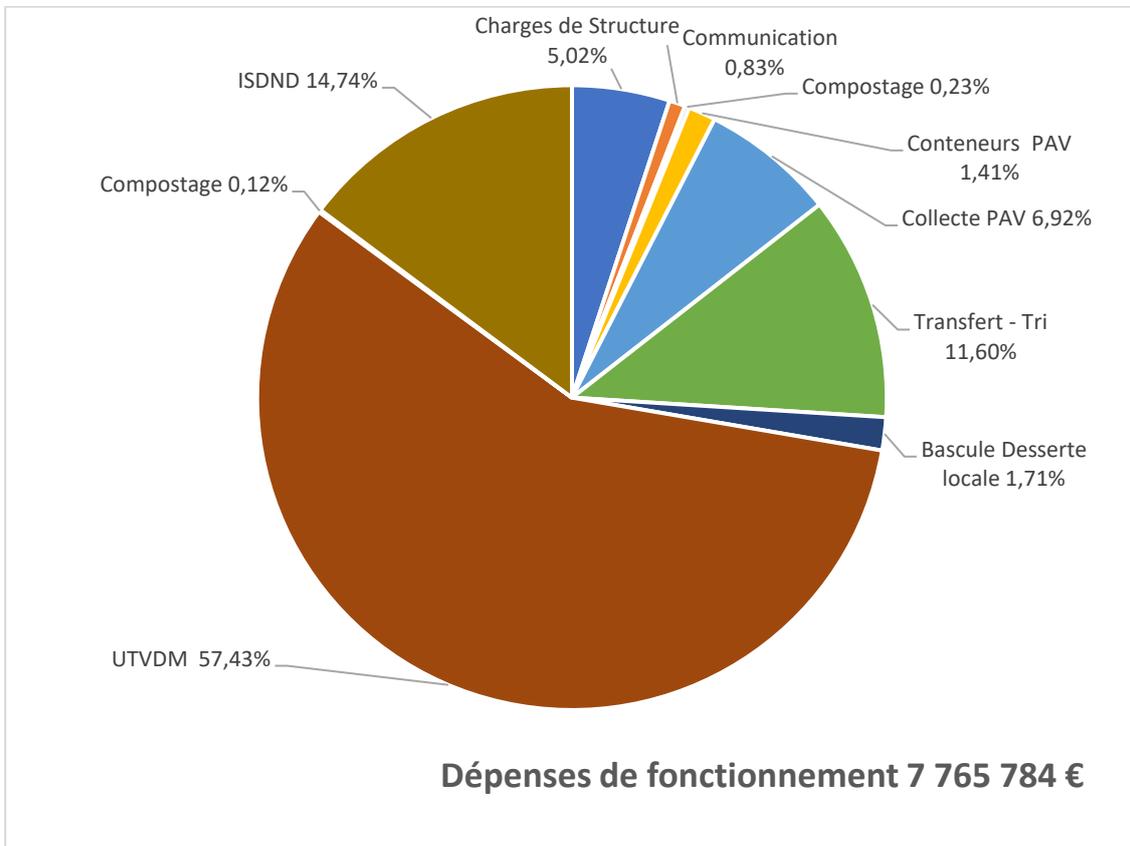


2.1 MODALITES D'EXPLOITATION DU SERVICE D'ELIMINATION

MARCHES PUBLICS en cours		
Prestations	Entreprises titulaires	Sous-traitance
Exploitation UTVDM / ISDND /TRI et Plateforme déchets verts (contrat unique)	Groupement SERNED – SERPOL - BIOVALIS	EUROVIA
Traitement Lixiviats	OVIVE/MOBIPUR	
Exploitation et Maintenance Transvap'O	Groupement SERNED – SERPOL - BIOVALIS	
Collecte des PAV	ECO-DECHETS (emballages et papiers) GUERIN (verre)	
Achat conteneurs tri	COMPOECO	
Réparation conteneurs	APA INDUSTRIE	
Lavage des Conteneurs de tri	SERNED	
Fourniture composteurs individuels	QUADRIA	
Assurances (5 lots)	SMACL/GROUPAMA	
Assistance Technique	Cabinet d'études SETIS Cabinet d'études VALDECH	
Communication	L & M	
Garanties financières obligatoires pour ISDND et UTVDM	ACE EUROPEAN GROUPE LIMITED	
Audit Certification 14001	APAVE	
Collecte DASRI	VEOLIA	

REPRENEURS DE MATERIAUX	
Verre	OI MANUFACTURING FRANCE
Acier	ARCELOR MITTAL France (acier issu du CDT et de l'UTVDM)
Aluminium	REGEAL AFFIMET (alu issu du CDT et de l'UTVDM)
Briques Alimentaires	REVIPAC
Emballages carton	PAPREC et EPR
Emballages plastique	VALORPLAST
Papiers	NORSKE SKOG

 Section de FONCTIONNEMENT du Compte Administratif 2020



SECTION FONCTIONNEMENT	COMPTE ADMINISTRATIF 2020
Résultat de l'exercice 2020	- 205 707 €
Report antérieur au 31/12/2019	1 160 380 €
Résultat global de FONCTIONNEMENT BRUT (hors affectations vers la section d'investissement)	954 672 €

Section d'INVESTISSEMENT de l'année 2020 :

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Création Casier 6 - ISDND	866 765 €
Relamping du site avec LED	12 671 €
Mobilier et Matériel de Bureau	42 953 €
Logiciels	7 495 €
Conteneurs PAV	113 196 €
UTVDM :	127 135 €
Ouvreur de sac (changement du rotor)	24 035 €
Supervision Hall 3	32 352 €
Convoyeur Hors sol Hall 1	70 748 €
Remboursement des emprunts	1 354 320 €
Amortissement des Subventions	24 345 €
TOTAUX	2 676 015 €

Modalités de financement (CA 2020) :

AIDES PERCUES	CITEO	ADEME	CONSEIL GENERAL	CONSEIL REGIONAL	TOTAL
Investissement (Amortissement subventions Etudes)	0	363 €	443 €	363 €	1 169 €
Soutien Actions Prévention	0	0	0	0	0
Soutien à la tonne triée Citéo	689 962 €	0	0	0	689 962 €
Total	689 962 €	363 €	443 €	363 €	691 131 €

NATURE DU FINANCEMENT DU SERVICE	MONTANT EN EUROS
Tarifs extérieurs : non-membres du Sictom : Camp Militaire Chambaran, déchets via convention St Marcellin Vercors Isère et Savoie Déchets, refus extérieurs via conventions...	438 580 €
Vente Composteurs Individuels	7 075 €
Location : Occupation Domaine Public par prestataires	18 396 €
Ventes de Matériaux issus du tri des emballages, papiers et verre et des ordures ménagères	303 957 €
Participation des Communautés de Communes membres	5 708 455 €

TARIFS à la TONNE Délibération 2019-23 du 09/12/2019	2017	2018	2019	2020
Traitement OM	74.90 €	73.90 €	73.90 €	73.90 €
TGAP	23.00 €	24.00 €	24.00 €	24.00 €
Total traitement OM	97.90 €	97.90 €	97.90 €	97.90 €
Collecte + Tri sélectif (Depuis 2011 : à la tonne triée) soutiens et reprises déduits	46.78 €	46.78 €	46.78 €	46.78 €
Tri sélectif Emb hors soutiens et reprises - CCBE	348.71 €	348.71 €	348.71 €	348.71 €
Tri sélectif Emb hors soutiens et reprises - CCMV	--	335.00 €	335.00 €	335.00 €
Tri sélectif Papier hors soutiens et reprises	56.30 €	56.30 €	56.30 €	56.30 €
Broyage de Végétaux	25.00 €	25.00 €	25.00 €	25.00 €
Refus de Déchèteries	76.66 €	76.66 €	76.66 €	76.66 €
PARTICIPATION PAR HABITANT	22.28 €	22.28 €	22.28 €	22.28 €

Voir Annexe n°8 « Analyse des coûts 2020 (méthode compta-coût validée par l'ADEME)



2.3 PRESTATIONS REMUNEREES A DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT

PRESTATIONS 2020 UNIQUEMENT	BENEFICIAIRES	MONTANT TTC
Collecte sélective des PAV	Ste ECODECHET/GUERIN	493 267 €
Réparation conteneurs	APA INDUSTRIE	26 156 €
Lavage des Conteneurs de tri	SERNED	12 431 €
Tri des recyclables secs externalisé	Groupement SERPOL SERNED BIOVALIS	818 620 €
UTVDM : tri mécano-biologique + mise en balles CDT + contrôle RD	Groupement SERPOL SERNED BIOVALIS	1 080 780 €
Location bacs et transport collecte DASRI	ONYX ARA	432 €
ISDND : traitement lixiviats	OVIVE/MOBIPUR	476 358 €
ISDND : exploitation TTCR	IFB	24 371 €
ISDND : enfouissement refus UTVDM et refus déchèteries + maintenance TRANSVAP'O	Groupement SERPOL SERNED BIOVALIS	628 244 €
Analyses/curage/nettoyage/lagune	WESSLING/MASSON	15 091 €
Communication	L&M	28 617 €
		3 604 367 €
		Soit 2020/2019 : + 1.11%

3. SYNTHÈSE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SITE

Les travaux d'aménagement de l'ISDND se poursuivent selon la programmation pluriannuelle avec une dépense de 866 765 € pour l'année 2020.

Les travaux liés à l'exploitation des alvéoles sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Période	Type de travaux
1 ^{er} trimestre 2020	<p>Modification de l'installation de captage biogaz de la torchère et du transvap'o</p> <p>Réalisation d'un merlon de support pour la conduite de captage principal en D160</p> <p>Création d'un pot de purge pour le réseau D160</p> <p>Couverture en argile alvéole 1N</p> <p>Démantèlement du quai de vidage à l'alvéole 1N</p> <p>Création d'une piste d'accès à l'alvéole 1P</p> <p>Retrait des matériaux de couverture sur 50% de l'alvéole 1P</p>
2 ^{eme} trimestre 2020	<p>Fin d'exploitation des alvéoles 1N et 1O</p> <p>Début d'exploitation de 50% de l'alvéole 1P</p> <p>Retrait des 50% restants de matériaux de couverture alvéole 1P</p> <p>Installation du nouveau quai de vidage pour les alvéoles P, Q et R</p> <p>Réhausse des tranchées drainantes présentes sur les alvéoles P et Q</p> <p>Exploitation des 50% restants de l'alvéole 1P</p> <p>Extension du réseau principal de captage biogaz D160 et connexion des différents points de captage</p> <p>Réalisation des contrôles de rejets atmosphériques du transvap'o et de la torchère</p>
3 ^{eme} trimestre 2020	<p>Livraison et couverture en argile des alvéoles 1N, 1O et 1P (seulement 50%)</p> <p>Mise en service du nouveau quai de déchargement aux alvéoles P, Q et R</p> <p>Réalisation d'un merlon de support et extension du nouveau réseau biogaz jusqu'au centre de transit</p> <p>Début des travaux de terrassement du futur casier 6</p> <p>Préparation de la barrière passive alvéole 1,2 et 3 du casier 6</p> <p>Exploitation 50% alvéole 1Q</p> <p>Retrait de la couverture en tout-venant 50% alvéole 1R</p> <p>Exploitation 50% alvéole 1R</p>
4 ^{eme} trimestre 2020	<p>Réalisation de l'étanchéité (barrière active) des alvéoles 1, 2 et 3 du casier 6</p> <p>Réalisation des emplacements des 2 futurs puits de pompage des lixiviats (alvéoles 1 et 3)</p> <p>Réalisation d'une tranchée d'infiltration pour stopper les reprises d'incendies en profondeur</p> <p>Livraison argile 50% alvéole 1Q</p> <p>Réalisation et étanchéité des digues de séparation des alvéoles 1, 2 et 3 du casier 6</p> <p>Mise en place des filets anti-envols autour des alvéoles Q et R</p> <p>Nettoyage et curage du bassin lixiviats</p> <p>Mise en place du réseau de drains lixiviats avec vannes en fond des alvéoles 1, 2 et 3</p> <p>Nettoyage et curage du bassin TCR et du bassin de stockage de boue</p>



Quelques photos des principaux travaux réalisés :

- Modification de l'installation de captage de biogaz de la torchère et du transvap'o :



- Réalisation d'un support pour la conduite principale de captage de biogaz :



- Couverture en argile de l'alvéole 1N :



- Mise en service du nouveau quai de déchargement pour les alvéoles P,Q,R :



- Terrassement du talus Est casier 6 :



- Préparation de la barrière passive des alvéoles 1, 2, 3 du casier 6



- Réalisation de l'étanchéité (barrière active) des alvéoles 1, 2, 3 du casier 6



- Réalisation des diguettes de séparation des alvéoles 1, 2, 3 du casier 6



- Nettoyage et curage du bassin TCR :

Avant



Après



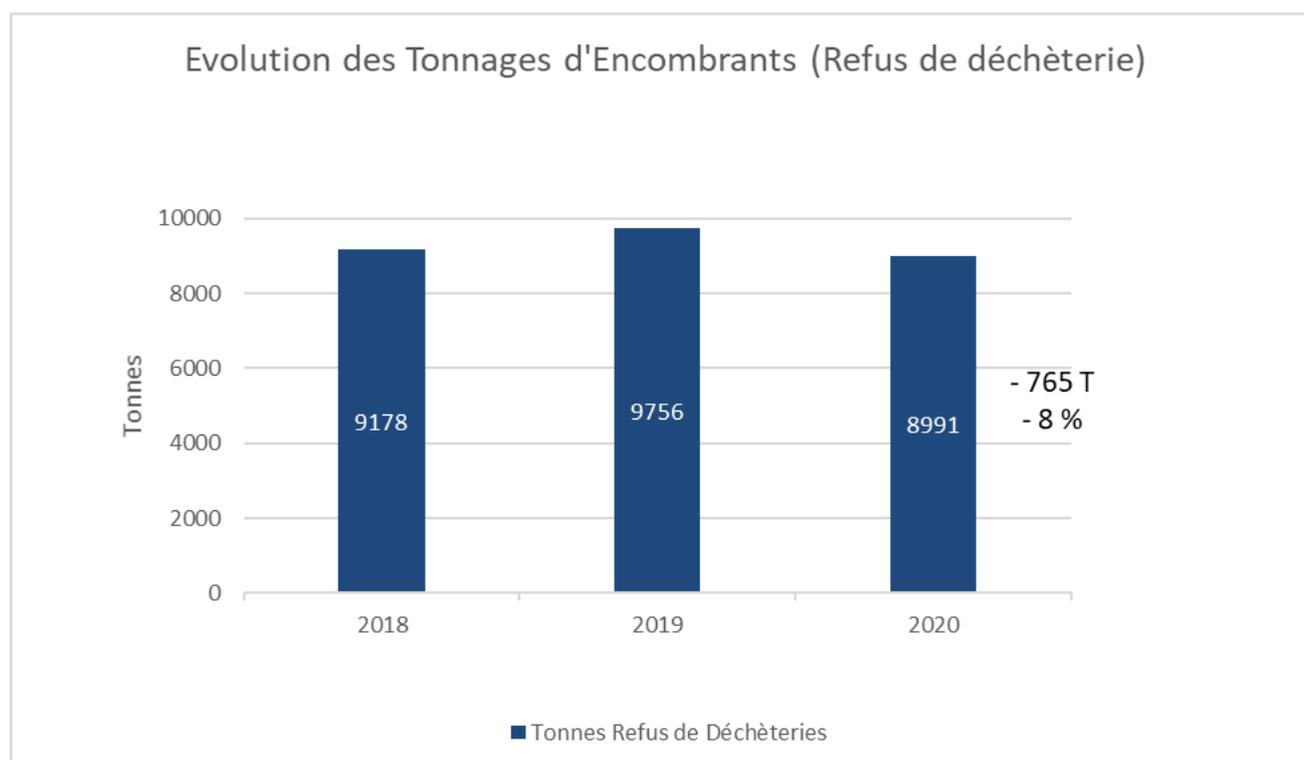
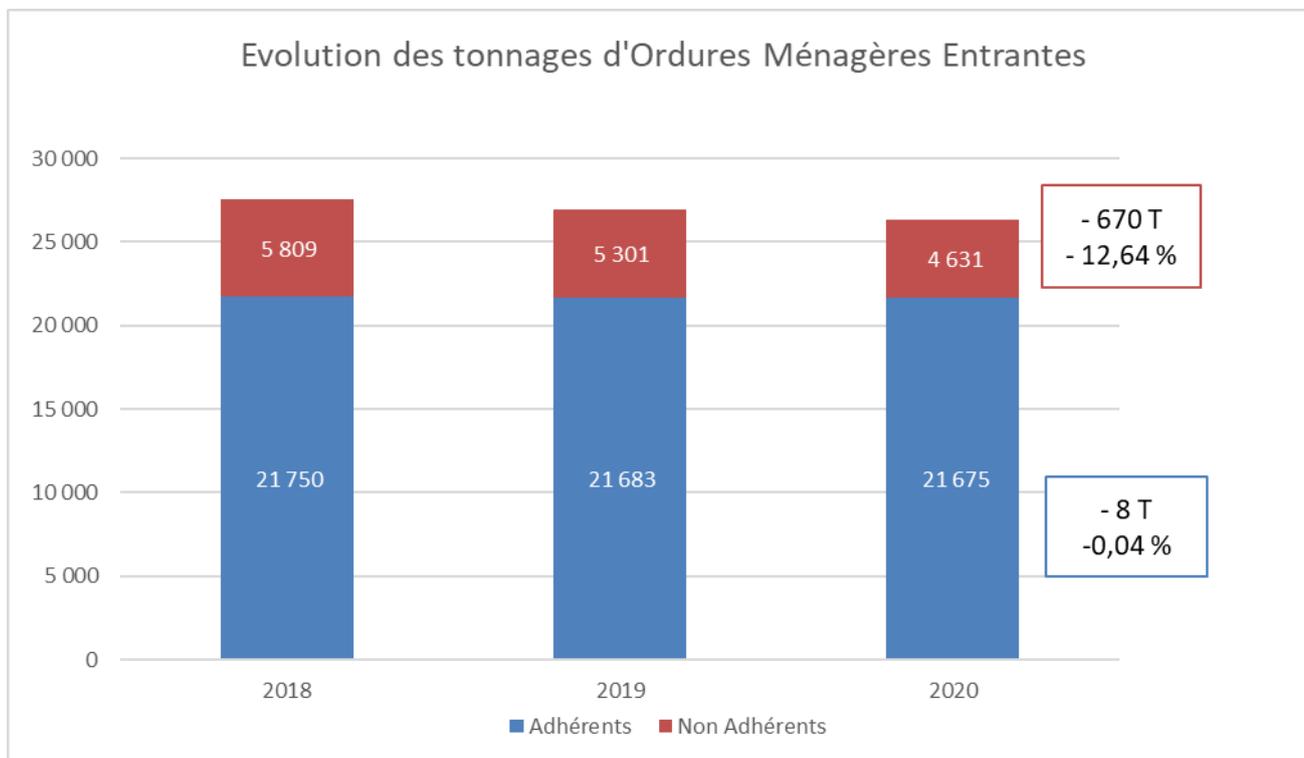
Voir Annexe n° 4 « Bilan Lixiviats »

4.ANNEXES

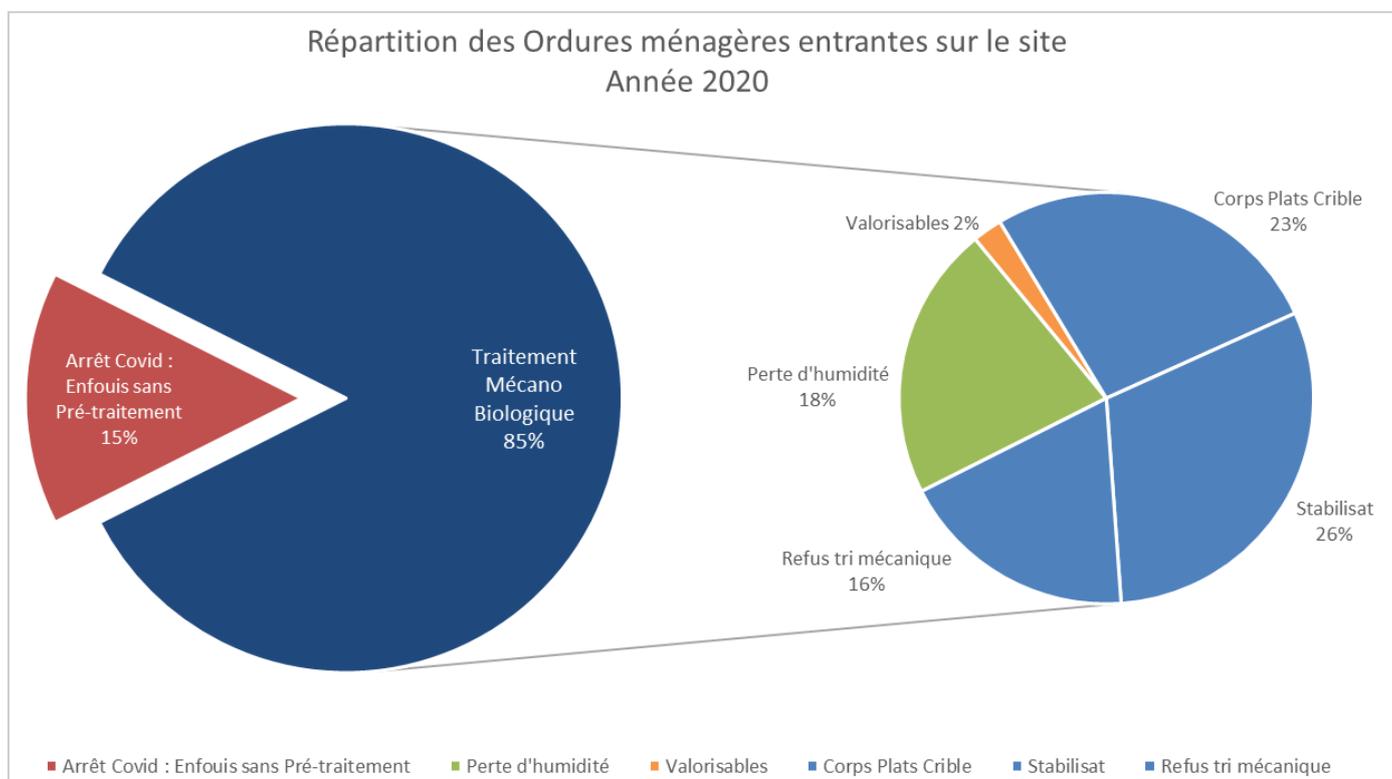
Annexe 1

Tonnages entrants 2020

Tonnages Ordures ménagères EPCI + conventions = 26 306 Tonnes



Annexe 2 Bilan UTVDM



Annexe 3 Tonnages enfouis sur site

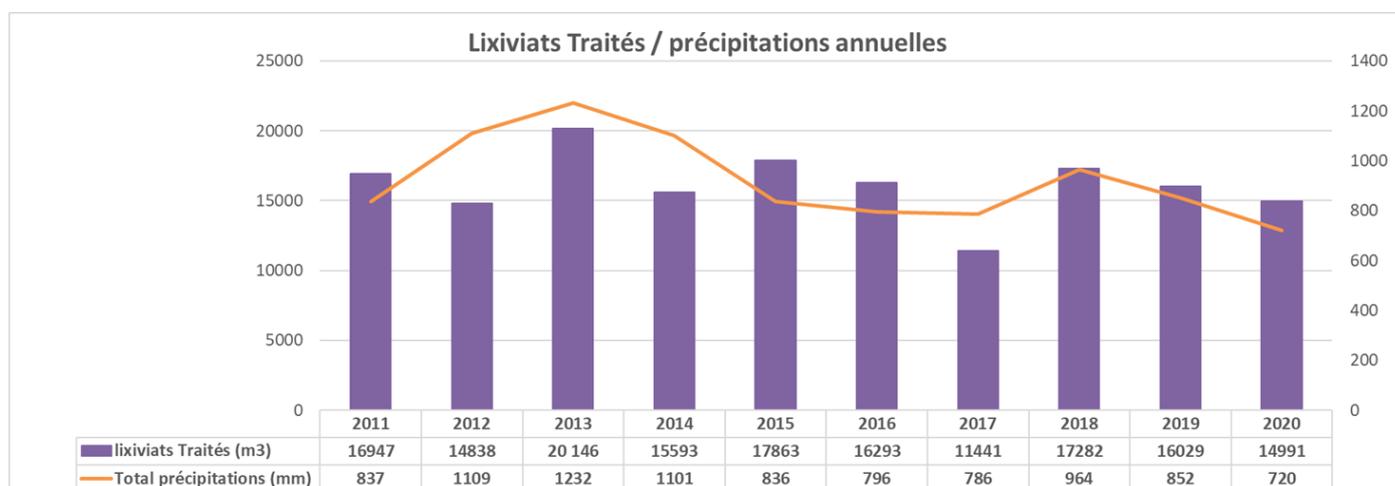
	SICTOM DE LA BIEVRE				
	2016	2017	2018	2019	2020
Tonnages Ordures Ménagères	22 247 t	22 775 t *	28 039 t	26 984 t	26 306 t
Tonnages des refus des déchèteries	8 209 t	8 305 t	9 178 t	9 756 t	8 991 t
TOTAL tonnages déchets ultimes enfouis (après pré-traitement)	25 144 t	25 321 t	29 929 t	30 952 t	29 833
Evolution tonnages enfouis	-3.5 %	+ 0.7 % *	+18%	+ 3%	- 4%

* Fin 2017, afin de rentabiliser au mieux l'UTVDM, des apports d'OM dits extérieurs ont été acceptés pour une période test : St Marcellin Vercors Isère Communauté et Savoie Déchets ont donc apporté une partie de leur collecte : 816 tonnes d'OM.

La poursuite du traitement de ces tonnages extérieurs va permettre au SICTOM de bénéficier de tarifs dégressifs. S'agissant de réduire au mieux les coûts, le SICTOM a donc signé des conventions avec les deux collectivités précitées afin de fixer les conditions de leurs apports, sans pour cela dépasser le tonnage autorisé entrant à l'UTVDM.

Annexe 4

Bilan Lixiviats et précipitations annuelles



Annexe 5 Performances de recyclage

Quantités collectées par habitant en 2020

	OMR	verre	Emballages/ papiers
SICTOM : Quantités collectées en kg/hab. par FLUX	201	36	37
Ratio Région AUVERGNE RHONE ALPES Habitat MIXTE à dominance rurale 2016	184	34	44
Ratio référentiel national matrices 2016	196	37	50
Ecart /valeurs nationales	2%	-2%	-25%

- Les quantités sont inférieures aux moyennes régionales et nationales pour le Verre et les recyclables
- Les quantités sont supérieures pour les OMR

⇒ **Des efforts sont encore à fournir pour diminuer la production d'ordures ménagères et augmenter les tonnages recyclés.**

Performance de Recyclage globale calculée :

TONNAGES	2017	2018	2019	2020
Cartons de déchèteries recyclés (intégrés au contrat Citéo du SICTOM)	619	874	1083	1017
Tri en tonnes (entrées CDT hors verre)	3685	3721	3779	3783
Recyclage en tonnes (hors verre) (A)	4141	4544	4636	4053
Recyclage verre (B)	3419	3647	3715	3959
Recyclage des valorisables UTVDM (C)	513	529	500	445
Refus de tri incinérés (UIOM) (D)	334	385	393	306
Elimination en ISDND : refus UTVDM + refus TRI hors refus de déchèteries (E)	16406	16589	16562	17160
Taux de valorisation matière et énergétique (A+B+C+D) / (A+B+C+D+E)	33,88%	35,43%	35,09%	33,80%
PERFORMANCE DE RECYCLAGE (objectif GRENELLE : 75 %)	63,94%	66,83%	68,45%	66,73%
Taux de valorisation énergétique (biogaz)	86,00%	81,50%	79,01%	82,00 %

Annexe 6

Evolution des quantités recyclées

	Quantités recyclées en 2017 en T	Quantités recyclées en 2018 en T	Quantités recyclées en 2019 en T	Quantités recyclées en 2020 en T	Tendance 2020/2019
Emballages en acier	169	135	124	119	↘
Emballages en aluminium	12	2	7	13	↗
Mix PEHD	147	117	100	117	↗
Films en plastique	2	12	24	46	↗
Mix PET clair	178	153	113	184	↗
Mix PET foncé	61	69	80	57	↘
Briques alimentaires	63	77	59	65	↗
Emballages en carton	628	658	625	600	↘
Cartons de déchèterie	619	874	1 083	1 017	↘
Papiers (JRM+GM)	2 262	2 379	2 421	1 829	↘
Verre	3 419	3 647	3 715	3 959	↗
Total	7 560	8 122	8 350	8 007	↘

Le tri des emballages en 2020 a permis par exemple :



119 tonnes d'acier :

Economie de 175 406 Kg eq CO2 et fabrication de l'équivalent de 1 547 lave-vaisselles



184 tonnes de PET Clair :

Economie de 427 064 kg eq CO2 et fabrication de 95 680 couettes ou 1 067 384 ours en peluche



1 247 tonnes de carton :

Economie de 14 203 Mégajoules et fabrication de 4 679 991 boîtes de chaussures ou 2 474 048 boîtes carton ondulé pouvant contenir 6 bouteilles



3 954 tonnes de verre :

Economie de 1 651 418 kg eq CO2 et fabrication de 8 796 898 bouteilles de 75 cl



13 tonnes d'aluminium :

Economie de 100 100 Kg eq CO2 et fabrication de 3 809 cadres de vélo de course ou 7 618 cadres de trottinette

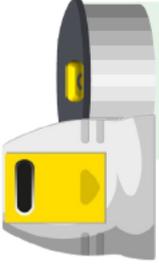
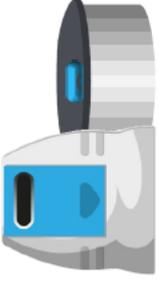
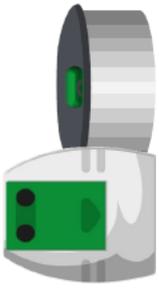
Source CITEO E-Tonnes 2020



SYNTHESE DES PERFORMANCES 2020

SICTOM DE LA BIEVRE

Population desservie: 107 099 habitants (+1,6%)

ORDURES MENAGERES	EMBALLAGES RECYCLABLES	PAPIERS RECYCLABLES	EMBALLAGES EN VERRE	REFUS DE DECHETERIE
 21 195 tonnes collectées - 0 %  197,9 kg par habitant - 1,6 % 	 2 273 tonnes collectées + 11 %  21,2 kg par habitant + 9,7 % 	 1 765 tonnes collectées - 13 %  16,5 kg par habitant - 14,3 % 	 3 908 tonnes Collectées + 5 %  36,5 kg par habitant + 3,5 % 	 8 991 tonnes Collectées - 8 %  84,5 kg par habitant - 9,3 % 
Région AUVERGNE RHONE ALPES Habitat MIXTE à dominante rurale 2016 184kg/habitant		Région AUVERGNE RHONE ALPES Habitat MIXTE à dominante rurale 2016 34kg/habitant		
Total emballages + papiers: 4 038 tonnes soit 37,7 kg/habitant				

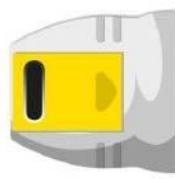
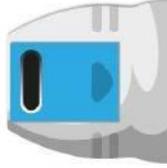
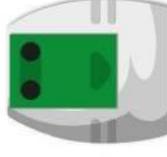
Annexe 7

Synthèse des performances 2020 SICTOM et EPCI

SYNTHESE DES PERFORMANCES 2020

Communauté de Communes de Bièvre Est

Population desservie: 22 594 habitants (+1,1%)

ORDURES MENAGERES	EMBALLAGES RECYCLABLES	PAPIERS RECYCLABLES	EMBALLAGES EN VERRE	REFUS DE DECHETERIE
				
4 613 tonnes collectées + 4 %	367 tonnes collectées + 13 %	371 tonnes collectées - 13 %	783 tonnes collectées + 8 %	1 657 tonnes collectées - 11 %
204,2 kg par habitant + 3 %	16,3 kg par habitant + 12 %	16,4 kg par habitant - 14 %	34,7 kg par habitant + 7 %	73,4 kg par habitant - 12 %
Région AUVERGNE RHONE ALPES Habitat MIXTE à dominance rurale 2016 184kg/habitant	Total emballages + papiers: 738 tonnes soit 32,7 kg/habitant Région AUVERGNE RHONE ALPES Habitat MIXTE à dominance rurale 2016 44 kg/habitant		Région AUVERGNE RHONE ALPES Habitat MIXTE à dominance rurale 2016 34kg/habitant	



SYNTHESE DES PERFORMANCES 2020

Communauté de Communes du Massif du Vercors

Population desservie: 13 302 habitants (+3,4%)

**ORDURES
MENAGERES**



3 078 tonnes
collectées **- 5 %**

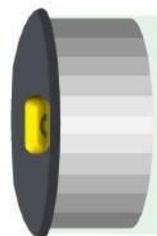
250,2 kg
par habitant **- 8 %**

Région AUVERGNE RHONE ALPES

Habitat MIXTE à dominance rurale - 2016

184kg/habitant

**EMBALLAGES
RECYCLABLES**



461 tonnes
collectées **+ 9 %**

37,5 kg
par habitant **+ 6 %**

Région AUVERGNE RHONE ALPES

Habitat MIXTE à dominance rurale 2016

44 kg/habitant

**PAPIERS
RECYCLABLES**



255 tonnes
collectées **- 17 %**

20,7 kg
par habitant **- 20 %**

Région AUVERGNE RHONE ALPES

Habitat MIXTE à dominance rurale 2016

34kg/habitant

**EMBALLAGES
EN VERRE**



775 tonnes
Collectées **+ 2 %**

63,0 kg
par habitant **- 2 %**

**REFUS
DE DECHETERIE**



973 tonnes
Collectées **- 9 %**

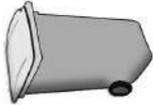
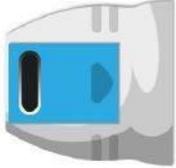
79,1 kg
par habitant **- 11 %**



SYNTHESE DES PERFORMANCES 2020

Communauté de Communes de Bièvre Isère

Population desservie: 55 733 habitants (-0,1%)

ORDURES MENAGERES	EMBALLAGES RECYCLABLES	PAPIERS RECYCLABLES	EMBALLAGES EN VERRE	REFUS DE DECHETERIE
 11 488 tonnes collectées - 1 %  206,1 kg par habitant - 1 % 	 978 tonnes collectées + 15 %  17,5 kg par habitant + 16 % 	 882 tonnes collectées - 8 %  15,8 kg par habitant - 8 % 	 1 805 tonnes Collectées + 6 %  32,4 kg par habitant + 6 % 	 5 363 tonnes Collectées - 0,3 %  96,2 kg par habitant - 0,2 % 
Total emballages + papiers: 1 860 tonnes soit 33,4 kg/habitant		Région AUVERGNE RHONE ALPES Habitat MIXTE à dominance rurale 2016 44 kg/habitant		Région AUVERGNE RHONE ALPES Habitat MIXTE à dominance rurale 2016 34kg/habitant

CCBI : Bilan des recyclables collectés en PAV par Communes

	Pop	EMBALLAGES		PAPIERS		VERRE	
		Tonnage	kg/hab	Tonnage	kg/hab	Tonnage	kg/hab
ARTAS	1 847	27,59	14,94	25,81	13,97	55,25	29,91
BEAUFORT	559	6,00	10,73	6,95	12,44	12,08	21,61
BEAUVOIR DE MARC	1 136	14,58	12,84	10,99	9,67	32,14	28,29
BOSSIEU	301	3,61	11,99	5,35	17,76	9,46	31,43
BRESSIEUX	95						
BREZINS	2 162	25,72	11,89	24,69	11,42	46,26	21,40
BRION	149	3,27	21,95	1,77	11,85	4,23	28,41
CHAMPIER	1 421	26,40	18,58	22,96	16,16	52,59	37,01
CHATENAY	447	4,43	9,90	5,02	11,22	17,11	38,28
CHATONNAY	2 115	35,56	16,81	27,62	13,06	49,65	23,47
COTE ST ANDRE (LA)	5 097	50,30	9,87	102,54	20,12	149,98	29,43
CULIN	759	18,58	24,48	13,01	17,14	29,41	38,75
FARAMANS	1 044	20,05	19,20	21,30	20,40	33,52	32,11
FORTERESSE (LA)	326	7,16	21,96	4,24	13,01	9,75	29,90
FRETTE (LA)	1 117	17,97	16,09	18,19	16,29	36,99	33,12
GILLONNAY	1 040	13,70	13,18	13,94	13,40	45,08	43,35
LE MOTTIER	727	8,46	11,64	9,59	13,19	20,69	28,46
LENTIOL	229	10,79	47,10	6,38	27,86	15,30	66,80
LIEUDIEU	346	4,54	13,13	5,24	15,16	14,98	43,31
LONGECHENAL	583	3,52	6,04	6,62	11,36	12,53	21,49
MARCILLOLES	1 124	21,47	19,10	19,13	17,02	34,39	30,60
MARCOLLIN	680	14,52	21,35	8,11	11,93	16,90	24,86
MARNANS	150	3,34	22,30	1,64	10,94	4,75	31,67
MEYRIEU LES ETANGS	1 055	19,39	18,38	12,88	12,20	27,24	25,82
MONTFALCON	133	2,82	21,20	1,60	12,04	3,26	24,50
ORNACIEUX/BALBINS	870	14,00	16,10	11,89	13,67	22,12	25,43
PAJAY	1 164	25,35	21,78	13,30	11,43	35,73	30,70
PENOL	359	17,93	49,95	12,30	34,25	19,28	53,70
PLAN	263	7,00	26,60	3,63	13,81	8,06	30,66
PORTE DES BONNEVAUX	2 067	36,80	17,80	41,35	20,01	78,85	38,15
ROYAS	404	5,65	13,99	4,25	10,51	10,52	26,04
ROYBON	1 185	21,25	17,93	14,81	12,50	33,13	27,96
SAINT CLAIR SUR GALAURE	286	6,80	23,79	4,33	15,13	10,45	36,53
SAINT ETIENNE DE ST GEOIRS	3 269	90,03	27,54	74,73	22,86	178,95	54,74
SAINT GEOIRS	529	11,22	21,20	8,07	15,26	20,93	39,56
SAINT HILAIRE DE LA COTE	1 536	20,47	13,33	15,66	10,19	47,63	31,01
SAINT MICHEL DE ST GEOIRS	308	8,32	27,00	3,05	9,91	8,37	27,18
SAINT PAUL D IZEAUX	301	5,20	17,26	3,21	10,66	5,80	19,27
SAINT PIERRE DE BRESSIEUX	777	15,77	20,30	13,03	16,77	27,59	35,51
SAINT SIMEON DE BRESSIEUX	2 951	41,46	14,05	41,91	14,20	82,20	27,86
SARDIEU	1 145	17,30	15,11	11,43	9,98	29,63	25,87
SAVAS MEPIN	905	13,66	15,09	12,84	14,19	26,01	28,74
SILLANS	1 955	24,96	12,77	25,71	13,15	46,64	23,86
ST AGNIN SUR BION	1 064	12,20	11,47	12,21	11,48	30,26	28,44
ST JEAN DE BOURNAY	4 699	83,09	17,68	82,19	17,49	194,45	41,38
STE ANNE SUR GERVONDE	702	13,05	18,59	11,01	15,69	33,44	47,64
THODURE	757	15,23	20,12	11,23	14,84	21,48	28,37
TRAMOLE	778	13,17	16,92	8,43	10,83	22,08	28,38
VILLENEUVE DE MARC	1 165	12,64	10,85	11,45	9,83	30,78	26,42
VIRIVILLE	1 652	23,22	14,05	24,99	15,13	47,56	28,79
CC BIEVRE ISERE 2020	55 733	919,54	16,50	852,57	15,30	1 805,49	32,40

47,10

performances les plus hautes

10,99

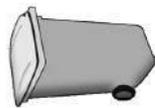
performances les plus basses

SYNTHESE DES PERFORMANCES 2020

Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône

Population desservie: 15 736 habitants (+2,5%)

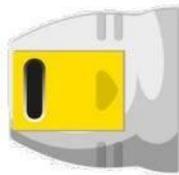
ORDURES MENAGERES



2 016 tonnes collectées + 3 %
128,1 kg par habitant + 1 %

Région AUVERGNE RHONE ALPES
Habitat MIXTE à dominance rurale 2016
184kg/habitant

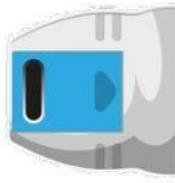
EMBALLAGES RECYCLABLES



467 tonnes collectées + 5 %
29,7 kg par habitant + 2 %

Région AUVERGNE RHONE ALPES
Habitat MIXTE à dominance rurale 2016
44 kg/habitant

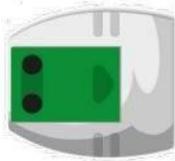
PAPIERS RECYCLABLES



258 tonnes collectées - 22 %
16,4 kg par habitant - 24 %

Total emballages + papiers: 725 tonnes soit 46,1 kg/habitant

EMBALLAGES EN VERRE



544 tonnes collectées + 4 %
34,6 kg par habitant + 1 %

Région AUVERGNE RHONE ALPES
Habitat MIXTE à dominance rurale 2016
34kg/habitant

REFUS DE DECHETERIE



997 tonnes Collectées - 31 %
63,4 kg par habitant - 33 %

CCEBER : Bilan des recyclables collectés en PAV par Communes

	Pop	EMBALLAGES		PAPIERS		VERRE	
		Tonnage	Kg/hab	Tonnage	kg/hab	Tonnage	kg/hab
BEAUREPAIRE	5 003	136,04	27,19	71,30	14,25	133,94	26,77
BELLEGARDE POUSSIEU	1 004	39,01	38,86	22,88	22,79	50,66	50,46
CHALON	185	2,86	15,46	2,83	15,32	7,87	42,52
COUR ET BUIS	898	34,60	38,53	14,73	16,40	30,75	34,24
JARCIEU	1 059	29,23	27,60	23,80	22,47	39,82	37,61
MOISSIEU SUR DOLON	721	18,98	26,32	10,42	14,46	23,70	32,87
MONSTEROUX MILIEU	811	15,20	18,75	8,20	10,11	21,49	26,49
MONTSEVEROUX	977	30,99	31,72	15,51	15,88	42,64	43,65
PACT	856	20,34	23,76	14,59	17,04	28,71	33,54
PISIEU	540	19,68	36,44	7,82	14,48	22,66	41,96
POMMIER DE BEAUREPAIRE	719	20,47	28,47	10,34	14,38	26,79	37,25
PRIMARETTE	738	14,20	19,24	8,11	10,99	19,78	26,81
REVEL TOURDAN	1 092	41,96	38,42	23,57	21,58	50,85	46,56
ST BARTHELEMY	979	35,99	36,76	19,11	19,52	38,76	39,59
ST JULIEN DE L HERMS	154	2,93	19,02	2,39	15,53	5,37	34,84
CC ENTRE BIEVRE ET RHONE	15 736	462,47	29,39	255,60	16,24	543,77	34,56

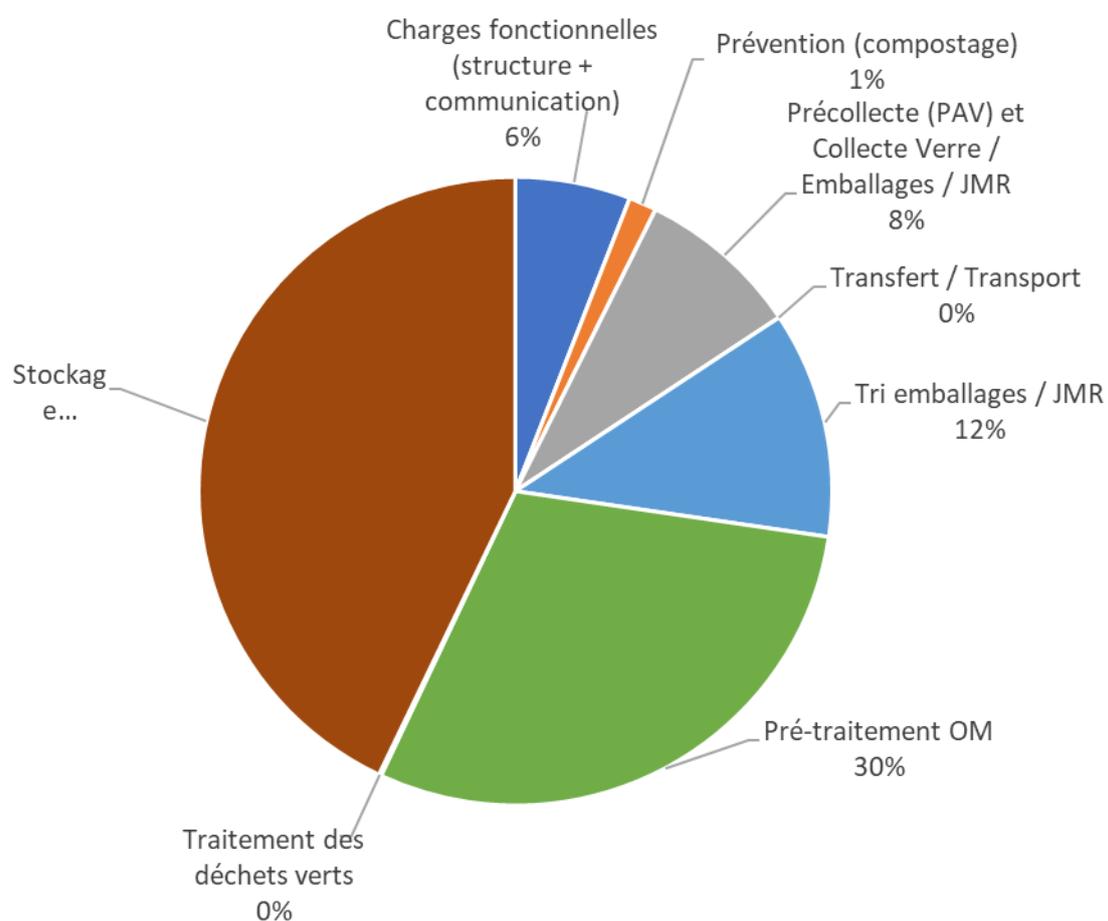
47,10 performances les plus hautes

10,99 performances les plus basses

Annexe 8

Analyse des coûts 2020 (méthode Compta-coût)

Ventilation des charges en € HT/tonne du Syndicat (6 482 741 € + 2,3 %)



Le traitement des ordures ménagères et des encombrants représente 73% des charges brutes du SICTOM

Photographie du territoire

Reconstruction des coûts complets et aidés à l'échelle du territoire en €HT/hab

		OMR	VERRE	RSHV	Déchèterie	Autres flux (dont encombrants)	Autres flux : déchets verts	TOUS FLUX
Ch. Fonctionnelles	Charges de structure	1,55 €	0,11 €	1,61 €		0,50 €	0,02 €	3,78 €
	Communication	0,14 €	0,11 €	0,23 €		0,06 €	0,10 €	0,63 €
	Prévention	0,30 €	0,10 €					0,40 €
	Précollecte	1,70 €	0,27 €	1,02 €				2,99 €
	Collecte	21,80 €	1,80 €	4,53 €				28,13 €
Ch. Techniques	Transport-transfert							- €
	Traitement							- €
	- tri-conditionnement			7,24 €				7,24 €
	- TMB	14,58 €						14,58 €
	- compostage	- €					0,14 €	0,14 €
	- stockage	13,81 €				9,08 €		22,89 €
	- traitt déchets dangereux	0,00 €						0,00 €
Dech Coll et traitement et produits					25,10 €			25,10 €
Coût complet €HT/hab		53,89 €	2,39 €	14,63 €	25,10 €	9,63 €	0,26 €	105,89 €
Produits		3,60 €	1,43 €	10,77 €	- €	0,06 €	0,03 €	12,44 €
Coût aidé €HT/hab		50,29 €	0,96 €	3,86 €	25,10 €	9,57 €	0,22 €	93,45 €
<i>Réf AURA</i>		55,00 €	1,20 €	5,10 €	25,10 €			92,00 €
<i>Réf national</i>		52,80 €	1,80 €	9,80 €	20,20 €	1,60 €	4,00 €	90,20 €

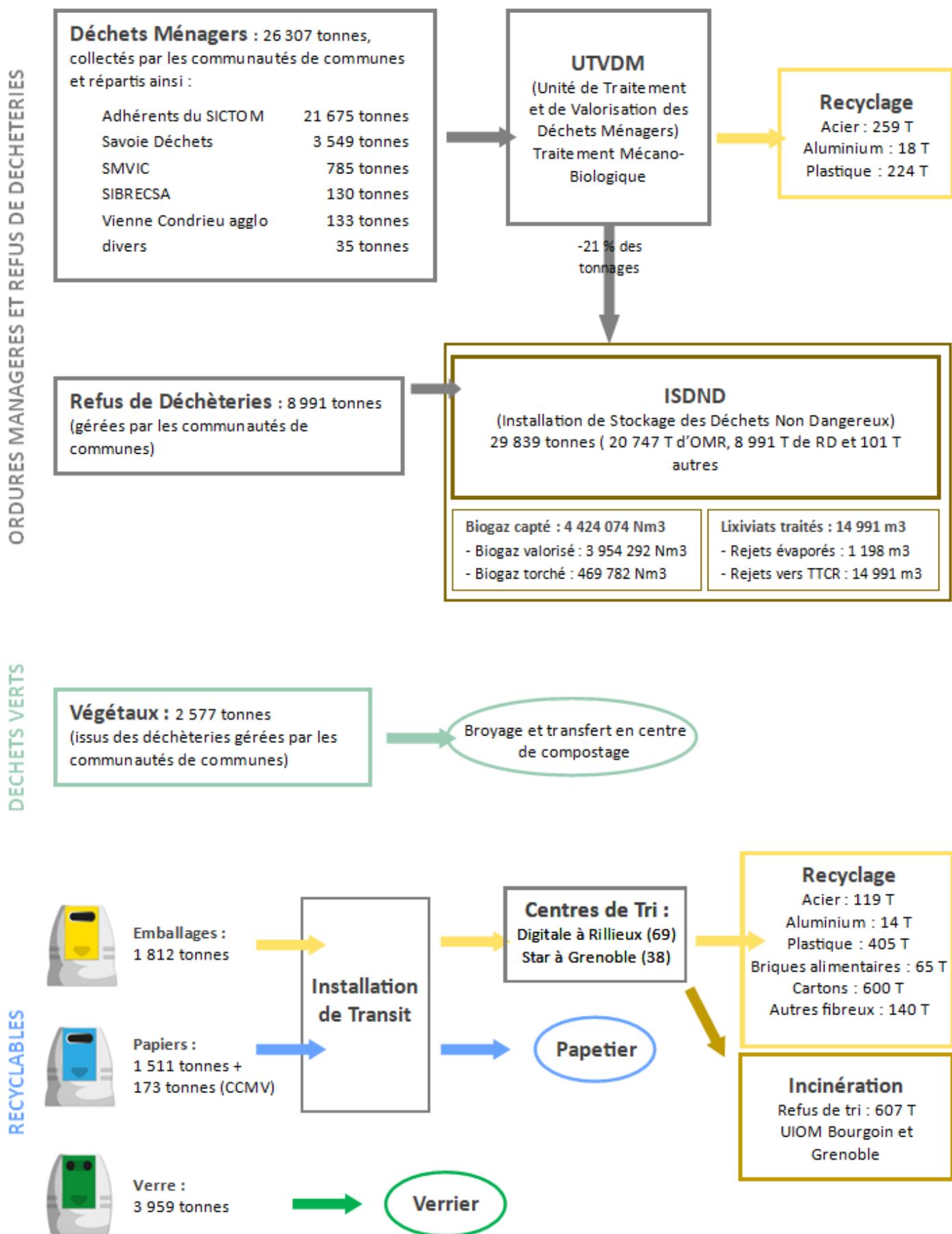
Verts : coûts SICTOM

Orange : coûts collectivités de même profil

⇒ Globalement les coûts de gestion sont inférieurs aux moyennes nationales et à la région AURA

Annexe 9

Schéma de synthèse des flux traités par le SICTOM DE LA BIEVRE





SICTOM des Pays de la Bièvre

Site de traitement et de valorisation des déchets ménagers

Lieu dit Les Burettes - 38260 PENOL

Tél : 04 74 53 82 30 - Fax : 04 74 53 82 39

sictom.bievre@sictom-bievre.fr



Plus d'infos : www.sictom-bievre.fr